



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS

Séance du Conseil Municipal  
du Jeudi 11 Décembre 2025

Affaire n° 6 - Délibération N° 2025-12/114  
Décisions Modificatives n° 1.

L'an deux mille vingt-cinq et le Jeudi onze Décembre à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-FRANCOIS, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc PERIAN, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 22			
PRÉSENTS	PROCURATION À	ABSENTS	EXCUSÉS
12	02	08	00
Nombre de Conseillers votants : 14			
M Jean-Luc PERIAN	Maire	x	
M. Jean SUEDOIS	1 <sup>er</sup> Adjoint	x	
Mme BROSNIUS Myriam Lucie	2 <sup>ème</sup> Adjoint	x	
M. VINGADASSAMY Eddy	3 <sup>ème</sup> Adjoint		Démissionnaire
Mme CAMIER Barbara	4 <sup>ème</sup> Adjoint	x	
M. Patrice BABOURAM	5 <sup>ème</sup> Adjoint	x	
Mme Nelly SEJOR	6 <sup>ème</sup> Adjoint	x	
M. Michael COPANEL	7 <sup>ème</sup> Adjoint		Mme Myriam BROSNIUS
Mme Annick Claude Claire LABRY	8 <sup>ème</sup> Adjoint		x
M. Terry LENDO	9 <sup>ème</sup> Adjoint		x
M. Alain PARSHAD	Conseiller Municipal		Démissionnaire
Mme FERLY Lydie	Conseiller Municipal		Démissionnaire
Mme Muguette DAIJARDIN	Conseiller Municipal		Démissionnaire
Mme Sonia DIEUPART-RUEL	Conseiller Municipal	x	
M. ABELA Jean-Marie	Conseiller Municipal		Démissionnaire
M. ALBERT Richard	Conseiller Municipal		Démissionnaire
M. LORIDON Eddy	Conseiller Municipal	x	
M. Julien YENGADESSIN	Conseiller Municipal		Démissionnaire
Mme Sandra SENELLIER	Conseiller Municipal		Démissionnaire
M. Olivier POININ	Conseiller Municipal		Démissionnaire
Mme Gladys LISON	Conseiller Municipal		Démissionnaire
Mme JEANNY-EVARISTE Nataelle	Conseiller Municipal	x	
Mme BADDHA-MOURADI Alda Viviane	Conseiller Municipal		x
M MAUSSE Michel	Conseiller Municipal		x
Mme LOSBAR Yvonne	Conseiller Municipal		x
M. MARY Teddy	Conseiller Municipal	x	
Mme PAVIOT Lydie	Conseiller Municipal		M. Teddy MARY
M HIRI Réné	Conseiller Municipal		Démissionnaire
M DUVERGER Maurice	Conseiller Municipal		x
Mme CAZIMIR Marina	Conseiller Municipal	x	
M. VEYRIER Didier	Conseiller Municipal	x	
Mme PEROUMAL Sophie	Conseiller Municipal		x
Mr ESDRAS Raymond	Conseiller Municipal		x
Envoyé en préfecture le 13/12/2025 Reçu en préfecture le 13/12/2025 Publié le 15/12/2025 ID : 971-219711256-20251212-1184-DE			

Le quorum était au début de la séance à quatorze (14) présents, deux (02) représentés et six (06) absents.

Après de départ de Madame Sophie PEROUMAL et de Monsieur Raymond ESDRAS, suite à l'appel, le nombre de présents passe à douze (12), le nombre de représentés à deux (02) et le nombre d'absents à huit (08), portant ainsi à quatorze (14) le nombre de présents ou représentés.

Le point est mis en discussion par le Président.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.), Madame Nataelle JEANNY-EVARISTE, est désignée pour assurer le Secrétariat de séance.

**Affaire n° 6 - Délibération N° 2025-12/114**  
**Décisions Modificatives n° 1.**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision budgétaire modificative n° 1 du Budget Principal de l'exercice 2025 afin d'abonder les crédits du chapitre 012 - Dépenses de personnel.

En effet, en 2025 la commune a procédé au paiement de pénalités de l'Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF) laissées à sa charge pour un montant de 226 000 €, ainsi que des contributions complémentaires pour les années 2022 et 2023 à hauteur de 217 000 € au titre du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP). Des reconstitutions de carrière, avancements de grades et versements de deux années de Complément Indemnitaire Annuel (CIA) ont également été effectués au cours des derniers mois à hauteur de 350 000 €. Ces paiements ont eu pour résultat de réduire notre marge de manœuvre sur le chapitre 012.

Pour ces raisons il est nécessaire d'abonder le chapitre 012 à hauteur de 827 000 € afin de permettre le paiement des salaires du mois de décembre 2025, en diminuant les dépenses sur d'autres chapitres, en fonctionnement et en investissement, afin de maintenir l'équilibre budgétaire.

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE</b>				
<b>Dépenses de fonctionnement</b>		<b>Budget 2025</b>	<b>Décision Modificative 1</b>	<b>Vérification budget proposé</b>
011	Charges à caractère général	6 764 115,82	-200 000,00	6 564 115,82
012	Charges de personnel, frais assimilés	19 600 000,00	827 000,00	20 427 000,00
014	Atténuations de produits	2 300 000,00	0,00	2 300 000,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	3 572 843,91	-100 000,00	3 472 843,91
66	Charges financières	437 089,09	0,00	437 089,09
67	Charges spécifiques	951 417,00	0,00	951 417,00
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires	900 000,00	0,00	900 000,00
023	Virement à la section d'investissement	3 075 559,52	-527 000,00	2 548 559,52
042	Opér.ordre de transferts entre sections	317 327,00	0,00	317 327,00
D002	Résultat reporté ou anticipé	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL des dépenses de fonctionnement cumulées</b>		<b>37 918 352,34</b>	<b>0,00</b>	<b>37 918 352,34</b>
<b>Recettes de fonctionnement</b>		<b>Budget 2025</b>	<b>Décision Modificative 1</b>	<b>Vérification budget proposé</b>
013	Atténuations de charges	300 372,42	0,00	300 372,42
70	Produits services, domaines et ventes	1 514 046,00	0,00	1 514 046,00
73	Impôts et taxes	9 926 057,00	0,00	9 926 057,00
731	Fiscalité locale	15 889 075,00	0,00	15 889 075,00
74	Dotations et participations	6 087 281,00	0,00	6 087 281,00
75	Autres produits de gestion courante	130 723,20	0,00	130 723,20
78	Reprises sur provisions semi-budgétaires	951 417,00	0,00	951 417,00
042	Opér.ordre de transferts entre sections	111 094,00	0,00	111 094,00
043	Opér.ordre de transferts intérieur de section	0,00	0,00	0,00
R002	Résultat reporté ou anticipé	3 008 286,72	0,00	3 008 286,72
<b>TOTAL des recettes de fonctionnement cumulées</b>		<b>37 918 352,34</b>	<b>0,00</b>	<b>37 918 352,34</b>

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE</b>				
<b>Dépenses d'investissement</b>		<b>Budget 2025</b>	<b>Décision Modificative 1</b>	<b>Vérification budget proposé</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	147 889,58	0,00	147 889,58
21	Immobilisations corporelles	3 399 919,06	-527 000,00	2 872 919,06
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 977 019,58	0,00	4 977 019,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 880,00	0,00	5 880,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 220 426,15	0,00	1 220 426,15
040	Opér.ordre de transferts entre sections	111 094,00	0,00	111 094,00
D001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	0,00		0,00
<b>TOTAL des dépenses d'investissement cumulées</b>		<b>9 862 228,37</b>	<b>-527 000,00</b>	<b>9 335 228,37</b>
<b>Recettes d'investissement</b>		<b>Budget 2025</b>	<b>Décision Modificative 1</b>	<b>Vérification budget proposé</b>
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 425 531,96	0,00	3 425 531,96
10	Dotations fonds divers et réserves	531 373,66	0,00	531 373,66
138	Autres subv. d'invest. non transférables	200 000,40	0,00	200 000,40
024	Produits des cessions	182 204,00	0,00	182 204,00
021	Virement de la section de fonctionnement	3 075 559,52	-527 000,00	2 548 559,52
040	Opér.ordre de transferts entre sections	317 326,21	0,00	317 326,21
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
R001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	2 130 232,62	0,00	2 130 232,62
<b>TOTAL des recettes d'investissement cumulées</b>		<b>9 862 228,37</b>	<b>-527 000,00</b>	<b>9 335 228,37</b>

**BALANCE GENERALE DU BUDGET**

<b>Section de fonctionnement</b>	<b>Budget 2025</b>	<b>Décision Modificative 1</b>	<b>Vérification budget proposé</b>
<b>Dépenses</b>	<b>37 918 352,34</b>	<b>0,00</b>	<b>37 918 352,34</b>
<b>Recettes</b>	<b>37 918 352,34</b>	<b>0,00</b>	<b>37 918 352,34</b>
<b>Résultat</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Section d'investissement</b>	<b>Budget 2025</b>	<b>décision Modificative 1</b>	<b>Vérification budget proposé</b>
<b>Dépenses</b>	<b>9 862 228,37</b>	<b>-527 000,00</b>	<b>9 335 228,37</b>
<b>Recettes</b>	<b>9 862 228,37</b>	<b>-527 000,00</b>	<b>9 335 228,37</b>
<b>Résultat</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Résultat global prévisionnel</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu l'instruction budgétaire M57 ;

Considérant l'avis de la Commission «Stratégies Fiscales et Financières, Affaires Économiques» du 02 Décembre 2025 ;

Ayant entendu l'exposé de son Rapporteur, Madame Nathalie SKRZYNNSKI, Directrice Achats, Budgets & Domaine ;

Après en avoir délibéré ;

**DÉCIDE à l'unanimité :**

**Article 1 :** D'APPROUVER la décision budgétaire modificative n° 1 du budget Principal pour l'exercice 2025 afin d'ajuster les crédits du chapitre 012.

**Article 2 :** D'AUTORISER le Maire à mettre en œuvre cette décision budgétaire modificative n° 1.

**Article 3 :** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe dans un délai de deux (02) mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Envoyé en préfecture le 13/12/2025  
Reçu en préfecture le 13/12/2025  
Publié le 15/12/2025  
ID : 971-219711256-20251212-1184-DE

Acte rendu exécutoire après envoi en Sous-Préfecture  
le ..... 13/12/2025 .....  
Et publication ou notification  
du ..... 15/12/2025 .....  
Affichée en Mairie, le  
..... 15/12/2025 .....

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire



Jean-Luc PERIAN.